



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100008

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/09/2024 12H08 C:000024 I:03009

ORIAS MEDITERRANEE

V/Email reçu le Vendredi 13/09/2024 à 12H08

**330 RUE DES ENTREPRENEURS
30420 CALVISSON**

IMMEUBLE : BERTRAND GIRAUD
1 BOULEVARD DENFERT ROCHEREAU
13300 SALON DE PROVENCE

04 Octobre 2024

Référence Marché : Assainissement/Plomberie

LOCALISATION : IMMEUBLE BERTRAND GIRAUD/-/RDC SALON - 1 - DENFERT ROCHEREAU
1 BOULEVARD DENFERT ROCHEREAU 13300 SALON DE PROVENCE
LIGUORI SONIA - 04 13 31 03 10

MOTIF : DEBOUCHAGE CUISINE

Donneur d'ordre : Mme L DEMUNCK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 13/09/2024 A 14H15
DEGORGEMENT ET CURAGE HP DU COLLECTEUR EU COMPRENANT 3 REGARDS
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL AB Email envoyé le 02/10/24 à 11H52 M. DAGUZON
TL AB Email envoyé le 02/10/24 à 11H52 Mme L DEMUNCK
TL AB Email envoyé le 16/09/24 à 09H16 Mme L DEMUNCK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100008

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait déplac.+ 0h30 Déb./Curage/Pompage	1	135,00	135,00
1,00	1/2h Supp.Déb./Curage/Pompage > 0h30	1	40,00	40,00
TOTAL H.T.				175,00
T.V.A. a 20,00%				35,00
TOTAL T.T.C.En EURO				210,00

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN